

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 025-200068294-20240125-24D 01 01-DE

Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2024

Publication: 08/02/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 janvier 2024

2024-01-01

Régie eau et assainissement : Attribution du marché « Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de Lanthenans et Sourans »

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 42 (dont suppléés : 2) Nombre de délégués titulaires absents : 33 (dont représentés : 4)

Votants: 46

Le 25 janvier 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni à la salle des fêtes de Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 19 janvier 2024.

PRESENTS:

Bruno BEAUDREY (Etrappe), Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs), Raymond BOBY (Bournois), Claude BOURIOT (L'Isle sur le Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), Christophe BOUVIER (Médière), Claude COURGEY (Rougemont), Joseph CUENOT (Mésandans), Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont), Marc FARINE (Roche-lès-Clerval), Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans), Nathalie FRITSCH (Rognon), Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby), Michel GONIN (Viethorey), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), François HERMOSILLA (Faimbe), Claude HUEBER (Onans), Michael HUGONIOT (Arcey), Chantal JACQUEMIN (Arcey), Philippe JANUEL (Avilley), Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Michel LAURENT (L'Isle sur le Doubs), Martine LOHSE (l'Isle sur le Doubs), Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval), Virginie MERCIOL (Marvelise), René MOREL (Pays-de-Clerval), Stéphanie PACCHIOLI (L'Isle sur le Doubs), Joëlle PAHIN (L'Isle sur le Doubs), Alain PASTEUR (Arcey), Frédérique PETITJEAN (Branne), Victorien PIEGELIN (Gouhelans), Alain ROTH (L'Isle sur le Doubs), Pierre RUPP (Fontenelle-Montby), Cyril SIMONIN (Appenans), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Laurent TOURTIER (L'Isle sur le Doubs), Valérie ULMANN (Arcey), Francis USARBARRENA (l'Isle sur le Doubs), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval), Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs).

ABSENTS EXCUSES:

Martine COLLERY (Rougemont), Thierry CHIERICI (Tournans), Georges CONTEJEAN (Geney), Marc-André DODIVERS (Blussans), Marie-Hélène EVRARD (Tallans), Pascal FALLOT (Rang), Catherine LAIGNEAU (Désandans), Thierry SALVI (Rougemont

ABSENTS SUPPLEES:

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN; Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), représentée par son suppléant Benoît CUENOT.

ABSENTS REPRESENTES:

Pierre FILET *Montagney-Servigney),* pouvoir à Emmanuel SPADETTO; Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), pouvoir à Christophe BOUVIER; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT; Victor ZUAN (*Abbenans*), pouvoir à Jacky BOUVARD.

ABSENTS:

André BOUVERET (Huanne-Montmartin), Christophe CATALA (Cubrial), Alexandre CHAILLET (Montussaint), Albéric CHOPARD (Soye), Sylvain DUBOIS (Romain), Séverine DUCROUX (Rougemont), Christophe DUPONT (Arcey), Michel EUVRARD (Fontaine-lès-Clerval), Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans les Moulins), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Annie GROSJEAN (Nans), Emmanuelle LAVILLE (Uzelle), Danièle NEVERS (Cuse et Adrisans), Nathalie PARENT (Sourans), Philippe PARPANDET (Mancenans), André PARROT (Désandans), Pierre PEGEOT (La Prétière), Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs), Serge TAILLARD (L'Hôpital Saint Lieffroy), Jean-Pierre VAILLET (Puessans), Fabrice VRILLACQ (Gémonval).

SECRETAIRE DE SEANCE:

Cyril SIMONIN

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-01-01

Régie eau et assainissement : Attribution du marché « Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de Lanthenans et Sourans »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique,

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2023-07-17 en date du 6 juillet 2023 adoptant l'opération de travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de Lanthenans et Sourans et ses modalités de financement et autorisant M. le Président à solliciter des subventions auprès du Département et de l'Agence de l'eau

Vu la délibération n° 2020/192 en date du 17 décembre 2020 attribuant au Cabinet VERDI le marché de maîtrise d'œuvre, pour un montant de 27 400 € HT

Vu l'appel public à concurrence envoyé à la publication le 13 novembre 2023 et fixant au 11 décembre 2023 à 12 h la date limite de réception des offres au marché à procédure adapté de travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de Lanthenans et Sourans,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la Régie communautaire, réuni le 15 janvier 2024

Considérant la présentation du projet par M. Emmanuel SPADETTO, vice-Président en charge du cycle de l'eau lors de la présente réunion,

Il est rappelé que le projet consiste à interconnecter les communes de Lanthenans et Sourans et acheter de l'eau à Pays de Montbéliard Agglomération depuis Goux les Dambelin dans le but de sécuriser la desserte en eau potable des communes de Hyémondans, Lanthenans et Sourans.

Le conseil communautaire décide :

- De suivre l'avis du Conseil d'exploitation en date du 15 janvier 2024 et d'attribuer comme suit le marché de travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de Lanthenans et Sourans :
 Lot n° 1 : attribué à l'entreprise STPI, avec une note de 94.14 sur 100, pour un montant de 159 845,80 € HT (tranche ferme) et pour un montant de 140 050,70 €HT (tranche optionnelle).
 Lot n° 2 : infructueux
- **De valider** le devis relatif à la mise en place de la télégestion sur le projet remis par l'entreprise IP France, qui propose l'offre la moins distante pour un montant de 42 610.00 € HT.
- **De valider** le plan de financement prévisionnel revu en conséquence :

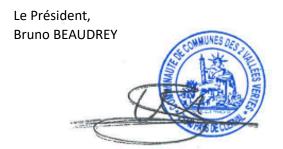
Dépenses		
Objet	Montant	
Maîtrise d'œuvre	11 786,50 €	
ТОРО	2 512,50 €	
Marché de travaux interconnexion (TF)	159 845,80 €	
Montants travaux renouvellement réseau (TO)	140 050,70 €	
Réhabilitation station pompage	100 000.00 €	
Hyémondans, répartiteur sources	(Estimation des	
(montant estimatif, chiffrages	travaux obligatoires	
en cours)	du lot n°2)	
Essais (compactage + pression)	4 867,00 €	
Frais de dématérialisation	900,00 €	
Chloration choc	6 357,00 €	
Devis VEOLIA	12 261,00 €	
Devis télégestion - IP France	42 610,00 €	
Devis DEM	1 987,50 €	
Frais annexes + imprévus (10%)	46 015,29 €	
Total en € HT	529 193.29 €	

Recettes		
Objet	Subventions espérées	%
P@C25	52 919.33 €	10%
AERMC	264 596.64 €	50%
Total		
subventions	317 515.97 €	60%
Auto financement	211 677.32 €	40%
Total	529 193.29 €	100%

- **D'autoriser** le Président à signer les marchés correspondants ainsi que toutes pièces afférentes au dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés. Pour extrait conforme,



<u>Délibération adoptée avec</u>:

Lot n° 1

Voix pour: 41 Voix contre: 0 Abstention: 5 <u>Délibération adoptée avec</u>:

Lot n° 2

Voix pour : 45 Voix contre : Abstention : 1